

"Il n'existe pas d'impuissance en démocratie"



Entretien avec Jean Ziegler, sociologue, ancien rapporteur à l'ONU, qui publie "Chemins d'espérance".

AVANT DE LIRE

- Ceci est la seconde partie de l'entretien que nous a accordé Jean Ziegler. La première, consacrée à la malnutrition et à la spéculation financière, est à lire [ici](#).

BibliObs. *Vous consacrez une partie de votre ouvrage à la justice internationale. Vous évoquez Henry Kissinger, qui s'est violemment opposé à la création en 1998 de la Cour pénale internationale (CPI). Pourquoi s'y opposait-il ?*

Jean Ziegler. Kissinger est un adepte convaincu de la stratégie impériale. Il en a produit la théorie dans sa thèse de doctorat («A World Restored. Metternich, Castlereagh and the Problems Of Peace », 1812-1822, éditions Houghton Mifflin, 1957).

Voici sa thèse: la diplomatie multilatérale ne produit que le chaos. Le strict respect de l'autodétermination des peuples et de la souveraineté des États ne permet pas de garantir la paix. Seule une puissance planétaire – en clair, les États-Unis d'Amérique – possède les moyens matériels et la capacité d'intervenir partout et rapidement en période de crise. Elle seule est capable d'imposer la paix.

Dans cette perspective, la justice universelle, une cour de justice indépendante, compétente pour juger les actions de tous les États, est évidemment une hérésie. Kissinger et ses partisans ont empêché en 1998 l'adhésion des États-Unis au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Plus: ils ont mené depuis lors une campagne incessante pour dissuader d'autres États d'adhérer à la CPI. Avec, hélas, un succès grandissant !

Vous dites d'Henry Kissinger que selon les critères du droit international, des droits de l'homme et du droit international humanitaire, c'est l'un des plus grands criminels de guerre. Quels sont les faits ?

Le dernier en date des mouvements d'opinion a été déclenché par le réquisitoire du grand historien américain Greg Grandin dans «Kissinger's Shadow» (Picador, 2016), qui dresse une liste précise des crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis par Kissinger au cours de sa longue carrière – il fut d'abord consultant (dès 1955), puis conseiller à la sécurité (1969-1973), enfin Secrétaire d'État (1973-1977).

On peut citer les bombardements de terreur des B-52 sur les quartiers d'habitation de Haïphong et de Hanoï à Noël 1972 ; l'organisation du coup d'Etat militaire contre Salvador Allende, président démocratiquement élu du Chili, en 1973, et la répression féroce des forces démocratiques qui s'ensuivit; ou encore le déclenchement de la campagne dite de la dioxine au Vietnam. Puisque les résistants vietnamiens se cachaient dans les forêts denses du sud et de l'ouest du pays, Kissinger ordonna de détruire ces forêts. Les avions américains déversèrent pendant dix ans des centaines de milliers de tonnes d'un herbicide appelé «agent orange» et contenant de la dioxine, qui empoisonna les sols, les nappes d'eau souterraines, les rivières. Cinquante ans après ces épandages, des enfants porteurs d'invalidités atroces, endommagés, le corps tordu, continuent à naître au Vietnam. Or les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre sont imprescriptibles.

Cette opposition de Kissinger est-elle révélatrice d'une politique des Etats-Unis ?

Avec l'avènement de la présidence de Donald Trump, la stratégie impériale devient la doctrine officielle des États-Unis. Un vent de panique souffle désormais au Palais des Nations à Genève et dans le gratte-ciel du bord de l'East River à New York. Les États-Unis sont de loin le contributeur le plus important de l'ONU – 26% du budget central – et de ses 23 organisations spécialisées. Trump menace de réduire drastiquement ces paiements.

A l'ONU, le département le plus coûteux est celui des opérations de maintien de la paix. Or la planète est le théâtre de guerres atroces. Doit-on en conclure que l'ONU est un «machin» inutile ou bien que le monde serait encore pire sans cette institution, défailante certes, mais tout de même importante ?

D'abord, une remarque: le général de Gaulle n'a jamais traité l'ONU de «machin». Lors d'une conférence de presse à l'Élysée, un journaliste anglo-saxon a posé la question: «*Que pensez-vous des United Nations à New York?*» De Gaulle, n'ayant pas compris immédiatement la question, a demandé: «*Qu'est-ce que c'est ce machin ?*» Le journaliste a reformulé sa question en utilisant le terme français «Nations Unies» et de Gaulle s'est lancé dans une longue évaluation de l'ONU. Prétendre que de Gaulle méprisait l'ONU est donc absurde. En 1945, au Congrès fondateur de San Francisco, son ministre Georges Bidault, sur ses instructions, s'est battu avec succès pour que la France obtienne un siège permanent au Conseil de sécurité et que le français devienne une des sept langues officielles de l'organisation.

La légendaire anecdote était donc fausse. Merci pour cette mise au point.

Voici maintenant ma réponse à votre question. 110.000 Casques bleus, coûtant plus de 7 milliards de dollars par an, sont actuellement déployés sur les lignes d'armistice dans 32 pays. Mais dans nombre de pays à feu et à sang, aucun Casque bleu n'est présent. Par exemple, il n'y en a ni en Syrie, ni en Irak, ni au Soudan occidental (Darfour). Pourquoi ? À cause du veto de l'une ou l'autre des puissances disposant d'un siège permanent au Conseil de sécurité.

Pouvez-vous nous expliquer la force bloquante des vétos ?

Un rappel historique: les fondateurs de l'ONU voulaient une organisation totalement démocratique. La Chine avec ses 1,3 milliard d'habitants et le Vanuatu, le plus petit

parmi les 193 États-membres de l'ONU, avec ses 55.000 habitants ont chacun une voix à l'Assemblée générale.

Winston Churchill a été, avec Franklin D. Roosevelt, le véritable inspirateur de la Charte. Or, Churchill était traumatisé par le souvenir de 1933: Adolf Hitler était arrivé au pouvoir par la voie démocratique. Son Parti national-socialiste avait remporté les élections parlementaires de novembre 1932 et, tout naturellement, le vieux président Hindenburg l'avait appelé à la Chancellerie. Le 4 mars 1933, Hitler faisait voter au Parlement les pleins pouvoirs. La démocratie de Weimar se suicidait tout à fait légalement par 491 voix pour contre 94 contre.

Pour Churchill, il fallait donc un frein d'urgence. Rien ne garantissait à ses yeux que l'Assemblée générale de l'ONU ne pût un jour – comme le Reichstag en 1933 – être amenée à prendre une décision insensée. Les cinq puissances victorieuses de la Deuxième Guerre mondiale, siégeant de façon permanente au Conseil de sécurité, ont ainsi reçu chacune un droit de veto. Chacune peut utiliser ce droit de veto à n'importe quel moment et paralyser de cette façon toute intervention de l'ONU dans un conflit.

Comme en Syrie ?

Oui. Malgré l'effroyable carnage commencé en mars 2011, le veto russe (en défense du tyran sanguinaire de Damas et sous prétexte de prendre le contre-pied des Américains !) a empêché toute intervention de l'ONU. De même au Darfour, où c'est la Chine, qui importe 11% de son pétrole du Soudan, qui empêche toute intervention de l'ONU pour protéger son allié, le dictateur islamiste Al-Bachir. Regardez aussi la tragédie palestinienne. Depuis 2006, Israël étouffe par un blocus économique terrible les 1,8 millions d'habitants du ghetto de Gaza. Le veto des Etats-Unis interdit toute intervention de l'ONU pour protéger le peuple martyr de Palestine.

Vous expliquez aussi, révélez pourrait-on dire, car peu de gens savent cela, que l'Arabie saoudite détient pour 750 milliard de dollars de bons du Trésor américain.

Le 24 janvier 2016, le président Donald Trump a interdit l'entrée du territoire américain aux ressortissants d'un certain nombre de pays musulmans. Avec l'argument: il faut protéger les USA des terroristes. Or l'Arabie saoudite, qui est le pays musulman qui, selon les services secrets occidentaux, finance le plus massivement les différents mouvements djihadistes, ne figure pas sur la liste. Je sais: le gouvernement saoudien prétend que ce financement est dû à des dons privés. Mais

dans une dictature patrimoniale, cette distinction entre subventionnement privé et public est nulle et non avenue.

Sommes-nous condamnés à ce monde ? Comment les citoyens que nous sommes peuvent-ils peser dans le sens d'un progrès humain ?

Il n'existe pas d'impuissance en démocratie. La France est une grande et vivante démocratie. Le pouvoir d'État s'y exerce par délégation du peuple souverain. Des élections présidentielles auront lieu en mai prochain, des élections parlementaires en juin. Je lis les programmes des candidats et des candidates. Le programme de Jean-Luc Mélenchon, publié sous le titre «L'Avenir en commun», contient sur 125 pages des mesures concrètes, efficaces, applicables immédiatement, pour contribuer à abattre l'ordre cannibale du monde.

Quels hommes politiques vivants dans le monde peuvent être pris pour modèle dans leur manière de gouverner et de mener la politique internationale ?

Lors de la victoire de l'insurrection algérienne en juin 1962, ces mots, par centaines de milliers, couvrirent les murs d'Oran, d'Alger, de Constantine: «Un seul héros, le peuple». Ce qui m'émeut, m'impressionne, suscite ma solidarité, ne doit pas tant aux grandes figures historiques, mais à la résistance quotidienne, souvent anonyme, obstinée, de tant de personnes que j'ai rencontrées, dans les mines de cuivre au Chili, parmi les infirmières cubaines en Afrique, les ouvrière du textile au Bengladesh, les mères d'origine très modestes en Europe, qui élèvent seules leurs enfants dans la précarité et la dignité.

Propos recueillis par Anne Crignon

Chemins d'espérance

Par Jean Ziegler

Editions du Seuil